

# JUSQU'OU PEUT ALLER L'IGNOMINIE DU GROUPE UPM !

**Il y a quelques années le groupe International Paper faisait saboter les chaudières de la papeterie de Maresquel alors même que les salariés et leur syndicat FILPAC avaient un projet viable de continuité d'une nouvelle production.**

**A**ujourd'hui, UPM, groupe finlandais, qui se revendique « social » et responsable, vient d'utiliser les mêmes méthodes scandaleuses et délictueuses de destruction de l'outil de travail pour s'assurer que jamais plus une activité industrielle identique ne pourra voir le jour. Lors de la fermeture du site de Docelles, site historique de production du papier, la direction d'UPM devant le préfet des Vosges et les élus locaux et régionaux s'engageaient à donner le site pour l'euro symbolique. Mais comme toujours les paroles des dirigeants ne sont qu'une « ritournelle » apprise par cœur, pour faire valider par les pouvoirs publics leurs funestes décisions libérales tout en s'assurant la perception des deniers publics.

Les promesses n'engageant que celles et ceux qui veulent bien y croire, cette direction finlandaise a décliné les unes après les autres toutes les offres et projets portés tant par les salariés que

**Et aujourd'hui, nous apprenons par la presse qu'UPM a saboté délibérément l'intégralité de l'outil industriel les semaines précédant la vente.**

par des investisseurs.

Et aujourd'hui, nous apprenons par la presse qu'UPM a saboté délibérément l'intégralité de l'outil industriel les semaines précédant la vente, privant ainsi des centaines de travailleurs d'un espoir d'un possible redémarrage d'une production papetière. Une telle action, d'une telle violence révèle le vrai visage des patrons du groupe UPM. Pour la FILPAC et ses syndicats, ce sabotage et la non tenue de sa parole devant le représentant de l'État et les élus locaux doivent donner suite à des poursuites judiciaires à l'encontre de cette direction innommable.

Les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités, pour une fois, pour que jamais ne se reproduise une telle action ignoble. UPM doit être trainée devant les tribunaux.

Quand dans de très rares cas, des travailleurs menacent, par désespoir, de s'en prendre à leur outil de travail abandonné par des actionnaires véreux, ils sont accusés de tous les maux et trainés en justice comme des voyous de droits communs.

Lorsqu'une direction casse l'outil de travail, ni poursuite, ni inquiétude, l'impunité pour ces patrons-voyous est de mise !

**Au nom du droit de propriété, la République dans ses valeurs les plus fondamentales est flouée, bafouée ! Si un prix de l'abject patronal devait être décerné, il est sûr qu'UPM serait en haut du podium ! •**

